

France: polémique sur une évaluation de l'absentéisme scolaire durant l'Aïd

(), (AFP) -

Le ministère français de l'Intérieur a demandé dans certaines académies une "évaluation du taux d'absentéisme constaté à l'occasion de l'Aïd al-Fitr", fête marquant la rupture du mois du jeûne du ramadan, suscitant une polémique dans le pays.

"Le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer étudie régulièrement l'impact de certaines fêtes religieuses sur le fonctionnement des services publics, et notamment au sein de la sphère scolaire", a affirmé dimanche la secrétaire d'Etat chargée de la citoyenneté Sonia Backès dans un communiqué.

"C'est dans ce cadre qu'une évaluation du taux d'absentéisme constaté à l'occasion de la fête de l'Aïd al-Fitr, le 21 avril dernier, a pu être demandée, dans certaines académies, aux chefs d'établissement", a-t-elle ajouté.

"Aucune donnée nominative a été ni demandée ni recensée à aucun moment", a précisé Mme Backès qui affirme que l'initiative ne relevait pas d'une volonté de "fichage" des élèves en fonction de leur confession.

Dans l'académie de Toulouse (sud-ouest), des policiers ont demandé aux chefs d'établissements scolaires, par mail, de leur indiquer le nombre d'élèves absents le jour de l'Aïd al-Fitr.

Des responsables associatifs, syndicaux ou politiques se sont inquiétés de cette initiative policière, certains comme l'ancien député socialiste Jean-Christophe Cambadélis évoquant "un fichage dans l'ensemble de la ville".

La demande des policiers est "particulièrement choquante en ce qu'elle associe la pratique religieuse musulmane à une question de sécurité", a réagi l'association SOS Racisme.

"Pour quelles autres fêtes religieuses le ministère de l'Intérieur a-t-il demandé une évaluation du taux d'absentéisme aux chefs d'établissement", s'est-elle interrogée.

L'Union des Mosquées de France a pour sa part demandé une "enquête en bonne et due forme". "Les familles doivent être dûment informées et rassurées du devenir des informations données par certains chefs d'établissements ayant, malheureusement, répondu à la sollicitation des policiers", a-t-elle souligné.

Et la FSU, syndicat majoritaire dans l'Education nationale, a écrit lundi au ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, lui demandant des "précisions" sur "la nature de la demande nationale" de son ministère.

"Chercher à constituer des statistiques par les forces de l'ordre sur l'appartenance à une religion et sur ses pratiques réelles et supposées, surtout dans le cadre de l'école, contrevient aux principes élémentaires de la laïcité", écrit la FSU dans cette lettre au ministre.

Afp le 22 mai 23 à 17 12.

